



EN GUISE D'INTRODUCTION : RAISONS DE S'INQUIÉTER

Au cours de la fin de 2024, il s'est avéré qu'ont été particulièrement nombreuses les raisons de s'inquiéter pour l'avenir de notre Planète, de notre monde, de l'humanité, mais aussi pour celui de l'Europe, de la Belgique et de la Wallonie ou encore pour celui de l'Église catholique qui vivra une Année sainte en 2025, 1700 ans après le concile de Nicée.

Les raisons de s'inquiéter se retrouvent dans les contributions dues à des membres du Groupe Église Wallonie (GEW) et d'autres qui sont reprises dans ce bulletin, mais bien loin d'être exhaustives et sans avoir été l'objet d'un véritable classement. Aux lectrices et lecteurs d'en juger et de les compléter ! Qu'on songe aux conflits en cours, au renversement de la dictature en Syrie ou au retour de Donald Trump à la Maison-Blanche.

Au rayon des inquiétudes, il en est une autre, certes d'un autre niveau, que partagent les réalisateurs du présent bulletin et qui concerne l'avenir du Groupe Église Wallonie. Car s'il leur apparaît possible de continuer à produire plusieurs bulletins par an pouvant, leur semble-t-il, aider à réfléchir et à agir, il s'avère qu'assurer un prolongement du Groupe Église Wallonie, sous ce nom ou un autre, requiert quelques collaborations nécessaires déjà signalées précédemment, mais sans avoir été suivies d'offres de services.

Aussi devrait-il en être question lors d'une réunion du GEW qui rassemblerait ses membres, mais aussi amis, amies, sympathisants et sympathisantes, le samedi 22 février après-midi dans la capitale wallonne (le lieu sera communiqué ultérieurement).

Pour avoir contribué à la réalisation de ce bulletin, Jo Bock, Jacques Briard, Bernadette Malherbe, Daniel Marchand, Luc Maréchal et Henri Roberti espèrent, avec d'autres, que son contenu sera comme une invitation à participer à une telle rencontre !

FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE: VŒU PIEUX OU URGENCE ?

À la lecture des coupures de presse qui suivent, on pourrait se demander si agir contre le réchauffement n'est pas plus un vœu pieux qu'une urgence par rapport à une évolution inquiétante.

En Europe, l'été n'est plus seulement synonyme de vacances, mais également de climat extrême (Le Monde, 14/06/2023). Selon l'Agence européenne de l'environnement (AEE), l'été a été catastrophique, comme en témoignent les niveaux atteints : plus chaude température enregistrée avec plusieurs canicules, pire sécheresse depuis cinq cents ans, les débits des cours

d'eau de plus de 2/3 inférieurs à la moyenne et 2e plus grave saison des incendies de l'histoire (5000 km²).

Climat : Les engagements actuels mènent à 2,66% de baisse en 2030 au lieu des ...43% visés (La Libre Belgique, 20/10/2024).

L'objectif de limiter le réchauffement à 1,5°C est quasi hors de portée (Le Soir du 25 octobre 2024) d'après le rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue). Et selon la responsable scientifique du Pnue, « les émissions continuent de croître. La dernière augmentation est même plus importante que celle des dernières années. » (Le Monde, 24/10/2024)

La planète sur une trajectoire de +3,1°C en 2100 (Le Monde, 26/10/2024). Malgré les engagements des États, les émissions de gaz à effet de serre continuent à augmenter, selon le rapport de l'ONU.

La Belgique n'est pas prête à affronter le changement climatique (Le Soir, 11/11/2024) ; selon des rapports notamment de l'AEE (Agence européenne de l'environnement) et du Centre national de crise en Belgique.

Flandre : pause sur le climat (Le Soir, 25/09/2024) est une décision du nouveau gouvernement flamand. Dans la ligne du Premier ministre De Croo. « Il atténue (par rapport au gouvernement précédent) l'obligation de rénover les maisons énergivores, reporte l'interdiction des moteurs thermiques et diffère le durcissement des 'zones basses émissions' ». (Tijd/daardaar). Dans la législature précédente, la ministre Zuhal Demir (NVA) avait déclaré, selon le VRT News le 25/05/2023 : « Une bonne politique climatique n'est pas seulement une affaire de réduction d'émissions de CO₂, mais surtout une question d'adaptation et de protéger nos populations contre des conséquences climatiques que nous subissons de toute façon. ». Une prémonition du nouveau gouvernement flamand (NDR) ? (voir supra).

Gouvernement wallon : climat et environnement en mode mineur (Le Soir, 11/07/2024) ; d'abord un paragraphe d'ambiance : « Il aura fallu longtemps pour que les questions du climat, de l'environnement et de la biodiversité émergent lors de la conférence de Presse de Georges-Louis Bouchez et de Maxime Prévot ».

Analyses thématiques : Alimentation : une maigre ration au menu du nouveau Gouvernement wallon. Analyse de la nouvelle DPR wallonne (ONG FIAN Belgium, 23/08/2024). Et au sujet de la mobilité : un catalogue peu structuré (d'après Canopea, 18/09/2024).

Michel Barnier défend un « moratoire » sur certains textes européens (Le Monde, 23/10/2024) : « un ex-commissaire européen revendique le droit de violer le droit de l'Union », en visant ainsi ce Premier ministre français à propos du règlement qui interdit la mise sur le marché de voitures neuves à moteur thermique en 2035.

À ajouter, dans un autre registre, une tribune signée dans le journal Le Monde par Véronique Carignan, ex-professeure en océanographie, selon qui, « les sciences universitaires privilégient le développement de nouvelles technologies au détriment des solutions concrètes contre le réchauffement de la planète ». Avec le titre explicite : « Comment la recherche sur le climat retarde ...l'action climatique ».

Dans un autre registre encore, l'article dans L'Écho (21/10/2024) sur la présentation de la production intellectuelle : un ouvrage collectif *The Green Frontier : Assessing Economic the Implications of Climate Action*, comptant parmi les auteurs le gouverneur de la Banque nationale de Belgique, Pierre Wunsch, où foisonnent des prises de position, qui révèlent plutôt

une idéologie économique standard qu' un savoir à jour sur la sortie des enjeux climatiques par un vrai débat économique qui soit dans le registre de la situation actuelle. Aussi n'allons pas plus loin, sauf pour relever le rejet de la sobriété par ledit gouverneur. Celui-ci se situe dans la ligne de Robert Boyer, co-fondateur de l'école de la régulation, « L'économie aujourd'hui, c'est le triomphe de la technique sur la réflexion » (Alternatives économiques, 15/01/2021). Voir une carte blanche dans l'Écho du 12/11/2024 « Appel à bifurquer vers un projet de société soutenable », largement signée. L'accent est notamment mis sur les propos regrettables de la part du gouverneur de la BNB.

L.M

UNE VOIE DE SORTIE

Ingénieur et économiste, Pierre Veltz a publié en 2021 *L'économie désirable. Sortir du monde thermo-fossile* où les notions de bifurcation et de sobriété constituent l'ossature de l'ouvrage. À partir de cet ouvrage, un article est paru dans le bulletin PAVES (<http://paves-reseau.be/revue.php?id=2057>).

En 2024, Veltz a publié un nouveau livre qui approfondit la publication précédente : *Bifurcations. Réinventer la société industrielle par l'écologie ?* Au chapitre 10, il développe une nouvelle notion : temporalités, en se posant dès le début deux questions : « Pourquoi la question climatique est-elle aussi pressante ? Et pourquoi sommes-nous si lents à réagir ? » Et il avance deux explications. La première est que « si l'on prenait vraiment au sérieux ce que l'on sait, cela entraînerait trop de conséquences difficiles. Il est dans l'ordre des choses que les politiciens préfèrent laisser à leurs successeurs les choix perturbants. C'est un comportement rationnel. À la société civile de les obliger à bouger. ». Il en fournit une seconde qui nous semble majeure : nombreux sont ceux qui ne comprennent pas la nature particulière de l'urgence du changement climatique. Pour le climat, « ce qui compte, c'est le stock de gaz à effet de serre qui s'accumule, jour après jour, et qui va rester très longtemps dans l'atmosphère. Ce sont les émissions *cumulées*. » Il précise que même si, demain matin, une baguette magique ramenait les émissions à zéro, nous n'échapperions pas aux conséquences des émissions accumulées depuis deux siècles. La réponse qu'il propose est de raisonner plutôt en termes de trajectoire et non de cible, à savoir les dates butoirs. En fait, il faut raisonner en budget carbone c'est-à-dire calculer le budget carbone qu'il nous reste à dépenser si l'on veut éviter le désastre complet que serait en 2050 une augmentation de 2,5 °C ou 3°C. Les dernières simulations du GIEC, écrit-il, donnent les chiffres suivants : « si on veut avoir deux chances sur trois de rester autour de 1,5°C, il nous reste environ 360 gigatonnes (milliards de tonnes) à dépenser. Cela représente neuf années d'émission au rythme actuel ! ». La chance d'atteindre l'objectif de 2050 serait alors nulle.

Pierre Veltz tire deux conclusions : la décennie qui vient est absolument décisive, il faut regarder 2030 plutôt que 2050. « Si nous n'agissons pas plus vite, les choses vont devenir de plus en plus difficiles. » Par ailleurs, nous sommes habitués à réfléchir à un rapport coût-efficacité, mais pour le climat et pour la biodiversité, il faut raisonner à partir du rapport rapidité-efficacité ; même si le coût est important. « Il faut agir vite et fort là où les émissions sont importantes et là où l'action peut être menée avec des techniques éprouvées. »

Voici les trois niveaux de sobriété au regard du rapport rapidité-efficacité :

-La sobriété des comportements est en théorie accessible dans un temps court. « Elle relève toutefois de changements structurels qui peuvent mettre longtemps à se diffuser ou, au

contraire, faire boule de neige. ». Mais, NDR, il y a une multitude d'expériences comportementales collectives,

-La sobriété systémique est plus difficile à atteindre. Ainsi, la transformation de l'urbanisme concerne des réalités très inertes (localisation : habitations, commerces, entreprises, etc).

« L'adaptation massive du télétravail, toutefois, montre que les choses sont plus fluides qu'on le pense. » (Elle est systémique, car elle suppose une organisation nouvelle du travail NDR). -

-La sobriété structurelle, « celui de l'émergence d'une économie structurellement sobre, c'est un cap à moyen et long terme, mais pas une solution du court terme. ».

Pierre Veltz termine ce 10e chapitre en parlant de l'électricité au régime du critère rapidité/impact. : « *Il faut décarboner le plus vite possible notre système énergétique, en augmentant la production d'électricité propre* », indique-t-il et en ajoutant : « Des voitures, des camions, des usines, des bureaux, des logements électrifiés le plus possible, avec une électricité la plus propre possible : c'est la voie la plus efficace dont nous disposons. » Et encore : « *Il faut s'attaquer en urgence aux secteurs émetteurs lourds* (transports, bâtiment, industrie, agriculture). »

Le facteur d'urgence implique la préférence des technologies mûres et disponibles à celles qui mettront du temps à se stabiliser et à entrer dans des échelles de coûts raisonnables, précise l'auteur.

« C'est le cas, par exemple, pour le choix entre les batteries et l'hydrogène dans le domaine de la mobilité (au moins pour les voitures individuelles). » La voiture électrique à batterie est désormais une solution mûre, qui pose surtout des problèmes de prix et de déploiement ; l'hydrogène réellement vert, à un coût abordable, reste une vision de moyen voire de long terme.

Pour ce qui est des instruments financiers et réglementaires, ce sont les mêmes critères rapidité-efficacité qui sont avancés. Ainsi la taxe carbone, avec un prix élevé de la tonne émise, est, pour employer une formule humoristique de Veltz, une excellente solution dans le monde parallèle des modèles économiques : « On compte aujourd'hui dans le monde une soixantaine de schémas de tarification du carbone, couvrant à peine un cinquième des émissions, avec des prix en général trop bas pour modifier vraiment les comportements. Imaginer qu'on pourra dans le bref délai qui nous reste étendre suffisamment cet outil chéri des économistes n'est pas crédible. »

Le signal-prix, autre outil, ne correspond pas à la temporalité souvent longue des ajustements de la demande. Comme écrit l'auteur, augmenter le prix du carburant n'empêchera pas un très grand nombre d'automobilistes de prendre leur voiture, tout simplement du fait qu'étant hors réseau des transports collectifs, ils ne peuvent faire autrement. (Mais il y a un comportement sobre : le covoiturage NDR).

Le chapitre 10 de l'ouvrage se termine par une expérience norvégienne réussie de la gestion des véhicules électriques : par l'exemption de taxes pour les véhicules électriques, accès aux voies réservées aux bus et places de parking à moitié prix.

L.M.

À L'ÉCOUTE DE LA CRÉATION

Déjà auteur de notamment *La Terre comme soi-même* (Labor et Fides) et *Réenchâter notre relation au vivant* (Jouvence), le Suisse Michel Maxime Egger, sociologue, journaliste ayant collaboré avec des ONG et écothéologien d'enracinement orthodoxe vient de publier *À*

l'écoute de la Création pour changer notre regard sur la nature dans son pays, aux éditions Cabédita. Il y présente une vision très actuelle et dynamique sur base de sa lecture écospirituelle de la Bible. Pour faire la paix avec la Terre et opérer la transition vers des sociétés plus justes et respectueuses du vivant à partir d'une conversion intérieure individuelle et collective, en cultivant humilité, émerveillement et responsabilité. En nonante pages, cet « (apprenti) méditant-militant » parle de la nature comme Création et de la Création comme temple de Dieu, tissu d'interrelations, don de Dieu et espérance.

J.Bd

MONDE EN GUERRE

« Monde en guerre. Militarisation, brutalisation et résistances » est le titre auquel il convient d'ajouter le dossier Alternatives Sud publié par le Centre tricontinental ou CETRI de Louvain-la-Neuve.

Comme l'écrit son équipe, l'Ukraine et Gaza ont abruptement remis la guerre au centre des agendas occidentaux, mais la médiatisation (différenciée) au Nord de ces affrontements ne doit cependant pas occulter la permanence, la multiplicité et l'intensité des conflits armés au Sud. Du Soudan à la Birmanie, en passant par le Yémen, une cinquantaine de conflits armés sont en cours, auxquels il convient les guerres « transversales » déclarées au terrorisme, au narcotrafic et aux gangs. Ainsi que les paix meurtrières.

Et le CETRI d'ajouter : « Dans un contexte d'insécurité et de violences accrues – à la fois réelles et perçues -, la militarisation de la politique semble s'affirmer. Les prérogatives des armées s'étendent, des militaires accèdent – par la voie légale ou par un coup d'État – au pouvoir, tandis que nombre de gouvernements surenchérisent sur le virilisme et la manière forte, dans une sorte de populisme punitif. Marqueur d'une délégitimation de la démocratie, cette hybridation politico-militaire oppose les prétendues vertus des forces armées morales, efficaces et nationalistes à des gouvernements peu représentatifs, incapables et corrompus. Elle tend ainsi à brutaliser les rapports sociaux, à naturaliser la violence étatique et à banaliser les états d'exception, mettant à mal le contrôle des institutions, la défense des droits et la protection sociale. ».

Dans ce nouveau dossier s'ouvrant par l'édito « Guerres, militarisation et résistances », il est question de la lutte pour le Soudan, Gaza : à destruction sans précédent, réponse sans précédent ; des violences et tensions ethniques au Myanmar, des « Gurkhas » népalais dans la gouvernance sécuritaire globale, mais aussi de : Militarisation, militantisme civil et érosion démocratique en Amérique latine, des implications sécuritaires de la militarisation dans la Corne de l'Afrique, des politiques anti-insurrectionnelles et anti-terroristes aux Philippines , des femmes yéménites en voie d'exclusion du processus de paix et des violences sexuelles en temps de guerre Israël-Palestine.

Pour l'abonnement à Alternatives Sud ou pour s'abonner gratuitement au Bulletin du CETRI à recevoir par courriel, prière de consulter le site www.cetri.be

SUR LA VIE QUOTIDIENNE EN CISJORDANIE

Dans le cadre du programme qu'elle mène en Palestine et Israël avec d'autres organisations catholiques, l'ONG Entraide et Fraternité avait répondu avant le 7 octobre 2023 à une demande de militants israéliens et palestiniens de financer leur projet de film visant à montrer

le quotidien des habitants de Cisjordanie harcelés par les destructions de l'armée israélienne et les agressions de colons israéliens. C'est ainsi qu'a pu être lancée la production du film de 1h30 « No Other Land », dont les réalisateurs n'avaient pas trouvé de soutien. Celui-ci est sorti en salles en Belgique le 4 décembre après l'avoir été en France une semaine et en ayant déjà reçu 29 prix, dont celui de meilleur documentaire à la Berlinale !

Sans oublier évidemment la gravité du sujet et le caractère brutal, mais essentiel de ce film, les responsables d'Entraide et Fraternité n'ont pas caché être fiers d'avoir participé à cette entreprise et de voir leur logo apparaître à la fin du film.

Alors qu'on se souviendra que ce sont des films et des reportages qui ont été à la base de la solidarité de personnes, de foules et parfois aussi de gouvernements, sans doute doit-on espérer que l'initiative prise par Entraide et Fraternité fasse mieux connaître et comprendre que des Palestiniens et des Israéliens espèrent à la paix pour leurs peuples.

J.Bd

LA FOLLE CROISSANCE DES CROISIÈRES

Dans le monde, le nombre de passagers à des croisières a atteint en 2023 un record : 31,7 millions selon la Cruise Lines International Association (CLIA). Avec les livraisons annoncées des bateaux, la CLIA fixe un horizon de 40% d'augmentation de passagers en 10 ans.

Le succès de ces croisières est lié à plusieurs facteurs : le prix bas par personne et par semaine, le volume des bateaux qui permet des économies d'échelle, et les salaires des employés en grande majorité d'origine d'Asie du Sud-Est aux salaires bien inférieurs à ceux des pays occidentaux, de plus en plus de marges liées à des extras à bord ainsi les forfaits boissons qui constituent un budget important des clients.

En Méditerranée, il y a des formules autour de 900 euros la semaine et par personne, et même à 600 euros à certaines périodes.

Parmi les gros bateaux, citons l'*Icon-of-the-Sea* récemment mis en service : plus long que la tour Eiffel, il est le symbole de ce cette course au gigantisme avec sept piscines, six toboggans aquatiques, une patinoire, des murs d'escalade, une piste de surf, un parcours d'obstacles en hauteur, une salle de spectacle immersif ...le tout pour 5700 passagers par semaine. L'*hubris* (la démesure) est au rendez-vous !

De plus, les croisières ont un lourd impact environnemental : pollution de l'air à grande échelle, pollution de l'eau, contribution de la saturation de certaines destinations par les touristes...

Ainsi, une quarantaine de bateaux pourront être motorisés au GNL en 2028... mais sur 450 en circulation ! Selon une universitaire spécialiste de cette industrie, « les compagnies savent que leur survie dépend de leurs améliorations sur ce plan (environnemental). Elles font des efforts, mais c'est à relativiser, car le nombre de bateaux est en constante augmentation. »

À ce type de gros bateaux s'ajoutent d'autres gammes. Ainsi, celle du luxe est en expansion avec un nombre plus faible de passagers (moins de 1000) et le ratio élevé de personnel à bord. Ces formules s'élèvent par semaine entre 4000 et 10000 euros par personne. Sur ce créneau, les grandes marques de l'hôtellerie se sont récemment lancées. Dans ce marché, le groupe Accor s'est allié avec l'entreprise de luxe LVMH pour un vaisseau qui accueillera 110

passagers et 170 membres d'équipage. D'immenses voiles rigides, complémentaires à un moteur d'un moteur au GNL, le feront naviguer.

L.M. D'après le journal Le Monde, 26/10/2024

RESTRICTION DE LA PROTECTION DU LOUP

Dans notre bulletin précédent (p.8), nous avons fait écho à une analyse approfondie sur le loup en Wallonie, sur base du numéro 18 du périodique Tchak. Dans le numéro 19 de celui-ci, figure un intéressant dialogue entre deux éleveurs Nadia et Jon qui réagissent à l'enquête de Tchak. À cela s'ajoute que, comme l'a indiqué par le journal Le Monde (27/09/2024 et 6-7/10/2024), « l'Union européenne s'entend pour restreindre la protection du loup » en ayant proposé de faire de celui-ci une espèce *protégée* et non plus *strictement protégée*, ce qui facilitera les tirs contre les prédateurs et alors que l'origine de la démarche relève de ce qu'on peut appeler un mauvais conte de fées. C'est, en effet, depuis la mort de la ponette Dolly de Ursula von der Leyen, tuée par un loup à l'âge canonique de 30 ans, que l'Exécutif européen s'est décidé à avoir la peau du canidé ! Mais selon Stéphane Foucart, cette façon de procéder par rapport à la nature peut générer d'autres effets négatifs. Après avoir cité les espèces, dont les bestioles invisibles, qui prodiguent des services cruciaux aux sociétés humaines, cet auteur estime que « les mesures à mettre en œuvre pour les protéger - redéfinir les systèmes agricoles et alimentaires, revoir les stratégies d'occupation du territoire, etc. - sont de surcroît bien plus lourdes que les aménagements nécessaires à la gestion du loup. On l'a compris : si la volonté politique fait défaut pour protéger ce dernier, elle fera défaut sur tout le reste. ».

De leur côté, les journaux L'avenir ont annoncé le 4 décembre que la Convention de Berne, qui assure la protection de la faune, principalement en Europe, avait approuvé la veille le déclassement du statut de protection du loup passant d'espèce strictement protégée à protégée. Et ces mêmes quotidiens d'ajouter : « Les 49 États membres, réunis à Strasbourg, ont approuvé une proposition en ce sens de l'Union européenne, qui cherche à mieux protéger le bétail dans un contexte d'augmentation de la population des loups, a indiqué dans un communiqué le Conseil de l'Europe. 'La modification entrera en vigueur dans trois mois, sauf si au moins un tiers des parties à la Convention de Berne (17) s'y oppose a précisé le Conseil de l'Europe.' Si moins d'un tiers des parties s'y oppose, la décision entrera en vigueur uniquement pour les parties qui n'ont pas formulé d'objections'. »

« La population des loups a pratiquement doublé en Europe en l'espace de 10 ans pour atteindre 20.300 individus en 2023. Si nombre d'éleveurs plaident pour cette décision, qui va permettre d'abattre plus facilement le canidé, des associations de protection des animaux ont mis en garde contre un risque de fragilisation de l'espèce. En Belgique, où on ne compte qu'une dizaine d'individus installés, cette modification de statut ne change rien : il ne sera toujours pas autorisé de chasser le loup, sa population n'ayant pas atteint le statut de 'conservation favorable'. Comme c'est déjà actuellement le cas, seules des dérogations de tir restent possibles sur un animal dangereux ou au comportement jugé 'déviant'. ».

L.M.

UN CHRISTIANISME AUTRE S'ANNONCE

Ne construisons pas une société «Église» à côté de la société civile, car celle-ci poursuit des objectifs qui sont tout autant spirituels que temporels et qu'on pourrait bien dire à son sujet

« *Le Royaume de Dieu est proche* », tout étant une question de regard, comme l'explique Jo Bock dans la contribution qui suit et qui peut apparaître comme une sorte de message de vœux.

Comment réformer notre Église ? Comment accompagner la recherche culturelle et spirituelle de ceux qui nous entourent ? Comment, avec nos contemporains, répondre à nos besoins de sens, de justice et de vie ? Et pour commencer : quel nouveau regard porter sur notre monde ? Qu'est-ce qui se vit déjà ? Comment, à partir de là, restaurer notre Maison commune ? En effet, les femmes et les hommes de bonne volonté, surtout les jeunes, veulent du concret, de l'action, des projets. Ces projets existent déjà, notre société progresse sans cesse ; elle cherche, elle crée, elle se développe. Dans quel sens ? Au-delà des horreurs et de la violence sans borne, notre société s'humanise. Oui, malgré tout, notre société s'humanise. Par conséquent, il revient aux divers croyants de la rejoindre, de l'accompagner et, si possible, de l'enrichir de leur apport spécifique. Les baptisés d'aujourd'hui sont en train de s'engager dans cette voie. *La réforme de l'Église ne se fera donc pas à partir du « croire », elle se fera à partir de l'action, de l'agir, de l'agir ensemble avec tous ceux et celles qui croient en l'homme.* « Seuls les actes nous rendent crédibles. » a avancé la théologienne protestante suisse Lytta Basset.

À travers trois évolutions prometteuses

Ce christianisme nouveau ne vit pas hors sol, il n'est pas « mis à part ». Ce christianisme vit déjà au cœur des masses, mais il n'est pas reconnu, pas valorisé... Oui, de nombreuses évolutions de fond, sociales, humaines, et spirituelles annoncent, pour l'ensemble de l'humanité, une autre façon de vivre et de croire. Ces changements sont-ils si loin du Royaume ? Voici en tout cas trois évolutions prometteuses dans lesquelles le christianisme a à s'inscrire :

1. La Communauté humaine se structure

Dans son ensemble, la Communauté humaine surmonte ses fragilités. En dépit des guerres et de l'extension de la violence, la coexistence de plus en plus harmonieuse des peuples se renforce, hélas trop lentement.

À l'échelle planétaire, la Communauté humaine s'est surtout organisée à partir du XXe siècle : après la Société des Nations fondée en 1919, elle a créé l'ONU (Organisation des Nations Unies) en 1945 et qui compte à présent 193 États membres. Celle-ci dispose de très nombreux organes, qui lui permettent non seulement de « maintenir la paix et la sécurité internationales », mais aussi de développer tous les secteurs du vivre-ensemble entre les États. Toutefois, suite aux abus de domination de la part de l'Occident, les pays du Sud global ont lancé les BRICS devenus BRICS + . De plus, d'autres organes non-planétaires complètent le système de l'ONU : les G 7, G 20, ainsi que, à un autre niveau, l'OTAN .

Au-delà du plan politique, les Jeux Olympiques de 2024 à Paris ont été, pour les athlètes de tous les pays et pour les spectateurs, un moment inoubliable de rencontre, d'union, de respect mutuel, de parité, de fraternité, et de « communion », comme l'ont même écrit certains. Cette expérience soude encore davantage la Communauté internationale...

Qu'est-ce qui se construit là ? Qu'est-ce qui se crée ? D'où vient cette énergie ?

Au niveau des continents, l'Union Européenne comprend vingt-sept États membres. Pour moi, réalisée après trois guerres entre la France et l'Allemagne, la merveilleuse Réconciliation franco-allemande est un des premiers signes qui motivent ma foi en la Résurrection. En effet, des personnalités charismatiques sont parvenues à dépasser leur haine de l'ennemi et à imaginer un processus d'abord de coopération, puis d'intégration progressive, qui a abouti à notre Union Européenne actuelle. En dépit de ses fragilités et de ses crises successives, celle-ci peut être considérée comme une merveille de l'humanité.

Avec quinze États membres, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est et, plus douteux, le Mercosur (Marché commun d'Amérique du Sud avec cinq États membres) suivent le même regroupement, tout en étant encore au stade de simples accords de libre-échange.

Sur base de ce rapide survol de l'évolution des rapports entre les différents pays de la planète, on peut se demander : Qu'est-ce qui pousse tous ces États à rechercher un vivre-ensemble harmonieux ? Qu'est-ce qui anime ces leaders politiques à dépasser leur nationalisme, afin de parvenir à édifier notre Maison commune ? Sommes-nous tellement loin du Royaume ? Tout est une question de regard.

2. Les femmes se libèrent

Durant des siècles, les hommes ont abusé de leur force physique pour dominer et étouffer les femmes, jusqu'aux féminicides actuels. Grâce au mouvement « Me-too », la résistance des femmes se manifeste désormais dans tous les secteurs et dans tous les pays, y compris en Iran et en Afghanistan. De même, au sein de l'Église catholique, les femmes ne cessent de dénoncer la discrimination, dont elles sont victimes...

Le féminisme n'est-il pas une entreprise de libération et de construction de l'égalité ? Aux yeux des différents croyants, celle-ci participe à l'humanisation de l'humanité. Tout est une question de regard.

3. Les jeunes se cherchent et s'engagent

En Occident, souvent à partir des écoles et universités, des jeunes nous ont secoués par leurs manifestations pour le climat. Ailleurs, en Chine, en Tunisie, en Iran, au Bangladesh, des jeunes protestent, parfois jusqu'au risque de leur vie, contre des structures injustes, et dictatoriales. Quel monde construisent ces jeunes ? Leur altruisme n'annonce-t-il pas une nouvelle hiérarchie des valeurs ?

D'autre part, *La Libre Belgique* a publié un riche dossier sur le phénomène du religieux sur les réseaux sociaux, concernant principalement les jeunes. "Les jeunes ne connaissent plus rien au fait religieux. Ils cherchent des réponses qu'on ne croisait jamais auparavant... Dans les rangs de l'islam, du protestantisme, du catholicisme, ils sont désormais des centaines, sinon des milliers de fidèles, à partager des vidéos témoignant de leur foi... Tous les jeunes ne parlent pas tout le temps de religion, mais nous ne sommes plus dans une époque d'athéisme affirmé ou militant...(2)

Alors qu'un même travail de relecture pourrait se faire dans le domaine de la créativité, de la culture et au plan spirituel, les trois évolutions que je viens d'indiquer ont un sens. Elles indiquent une visée, elles impliquent des initiatives, qui ouvrent une voie nouvelle et une autre possibilité de vivre l'Évangile, de poursuivre l'action de Jésus de Nazareth, qui nous a libéré des lois et des religions qui oppriment, en ayant annoncé qu'un régime de justice,

d'égalité et de partage est en train d'émerger. Encore faut-il découvrir ce christianisme nouveau qui existe déjà !

Des moyens

Pour ce faire, voici des moyens dont nous pouvons disposer :

-Le Royaume de Dieu : Le Royaume, c'est cadeau ! Nous ne l'avons pas imaginé, nous ne l'avons pas construit. Mais il est là, cadeau « Le Royaume de Dieu est arrivé pour vous. » Lc 11 20. Il nous est donné, et en même temps, il est à construire. Ce Royaume, c'est comme un Paradis de fraternité et de paix.(1) Il est au milieu de nous, il agit. Mais nous ne le voyons pas, nous ne l'entendons pas, nous ne l'accueillons guère. Mais il avance : La Communauté humaine se structure, les femmes se libèrent et les jeunes se cherchent. Feu le père Joseph Moingt a pu déclarer : « La société, animée par l'Esprit, se conforme elle-même à l'Évangile. »

-Les petites communautés de croyants : Sauf exceptions, les équipes de Partage d'Évangile, les Communautés de base et d'autres équipes semblables fonctionnent souvent sans prêtre. Elles jouissent d'une certaine autonomie. C'est dans ces équipes locales, que croyants évangéliques et croyants en l'homme réfléchissent ensemble aux problèmes locaux et internationaux de société, au respect concret de toute personne humaine, notamment de ses droits fondamentaux ordonnés à son développement intégral. Chaque communauté se soude autour d'un projet commun, qui supprime des contraintes et épanouit le vivre-ensemble. Ensemble, elles contribuent à faire émerger une humanité nouvelle.

-Un christianisme prophétique : tout est une question de regard. Nous apprenons à développer en chacun le réflexe du verre à moitié plein, nous apprenons à voir, à réfléchir, parler, célébrer avec les yeux du cœur, à changer notre regard sur le monde, afin d'y repérer l'« au-delà », l'invisible. Face à une catastrophe, nous cherchons à libérer la créativité de chacun. En union avec « Celui qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir », nous devenons des messagers de l'espérance. « Ah ! Si le Seigneur pouvait faire de tout son peuple un peuple de prophètes. » (Nombres 11 29).

-Des célébrations décléricalisées : témoins des avancées de notre société, conscients des multiples résurrections au quotidien, ces croyants-prophètes ont le cœur en fête, prêts à rendre grâce individuellement et collectivement. Certains préparent des célébrations, au cours desquelles ils font systématiquement remonter à la Source les merveilles inattendues, dont ils sont témoins au plan familial-local, au plan régional, au plan européen-international. Ces célébrations sont ouvertes à tous ceux qui croient en l'homme.

-Bien d'autres aspects de ce Royaume se mettent en place, notamment des structures de partage, de regroupement, d'évaluation... Des rapports d'activité deviennent des références tant pour la foi que pour la pratique. Chaque jour, la vie nous fait progresser.

« Le Royaume de Dieu est semblable à un grain de sénevé ; il pousse, devient un arbre, et les oiseaux du ciel s'abritent dans ses branches. » Lc 13 18-19.

Conclusion

Grâce à l'énergie du Royaume et au-delà des intolérables horreurs quotidiennes que nous combattons, nous découvrons, à nouveaux frais, deux évolutions qui donnent sens à notre vie :
- l'humain, tout humain, avec ses droits et ses devoirs, tant individuels que collectifs, est au centre de notre motivation comme de notre action ;

- le divin, qui nous accompagne, nous inspire et nous anime tous et toutes, est chaque jour à redécouvrir comme l'Ami des hommes... Les deux se complètent, se nourrissent réciproquement, sont de la même veine : « La gloire de Dieu, c'est l'homme vivant. »

Jo Bock

- (1) « Comme je l'ai déjà écrit, c'est parce que je *vois* des résurrections au quotidien que j'arrive à *croire* qu'il est ressuscité il y a deux mille ans. »
- (2) Selon Maurice Bellet, ce Royaume de Dieu « n'est pas une vie qui échappe au réel, mais au contraire un nouveau mode d'exister, des relations entre humains radicalement bouleversées, l'espérance d'une création renouvelée », présenté par Myriam Tonus, *Ouvrir l'espace du christianisme*, p.176.

COMMENT METTRE LA FINANCE AU SERVICE DE L'ÉCOLOGIE ?

De Gaël Giraud, économiste de renom spécialisé notamment en économie financière, la revue « En question » (n°149, été 2024), qui est éditée par le centre Avec, a publié un article qui présente une option importante pour ce secteur, lourd par ailleurs d'effets négatifs. Voir notamment l'ouvrage *L'empire urbain de la finance. Pouvoirs et inégalités dans le capitalisme de gestion d'actifs* de Guironnet et Halbert, ou encore les financiarisations d'écoles, de cliniques vétérinaires, maisons de repos, infrastructures de transports, etc. Heureusement, le propos de Giraud est tout autre et nous l'avons lu avec contentement. Précisons que cette financiarisation n'est qu'une partie (perverse) du système financier.

Vu la qualité de l'article, nous procéderons souvent en usant de citations pour garder toute la clarté de l'analyse et des propositions, ainsi que la connaissance du contexte politique. Le but de l'auteur est de « montrer que le financement de la bifurcation écologique est un enjeu majeur de la mise en œuvre concrète de celle-ci. ». Giraud suggère en particulier « qu'il en va de l'intérêt même de la survie du secteur financier de consentir à sa propre réforme en vue de se rendre capable de financer des économies post carbone. En effet, la poursuite du 'modèle d'affaire' actuel ne pourra vraisemblablement que conduire à la ruine de la finance telle que nous la connaissons. »

Les règles budgétaires européennes sont souvent reprises par les politiques comme une obligation de la « vérité » économique (NDR). Le constat de Giraud déconstruit cette rhétorique : « Le Trilogue du printemps 2024 entre le Parlement européen, le Conseil de l'UE et la Commission européenne conduit au durcissement des contraintes budgétaires, de sorte qu'à l'avenir, tout investissement public deviendra impossible pour la plupart des pays européens. L'adoption de ces règles budgétaires (qui n'ont aucun fondement scientifique sérieux) revient à un suicide collectif. »

En septembre 2015, le gouverneur de la Banque d'Angleterre « avait prévenu que le réchauffement climatique entraînerait trois types de risques pour la sphère financière : un *risque physique* provoqué par la destruction des conditions matérielles d'existence du vivant ; un *risque de transition* engendré par la perte de valeur des actifs financiers liés aux énergies fossiles dont nous finirons bien, un jour, par nous passer (que ce soit par sagesse ou par contrainte) ; un *risque juridique* encouru par les pollueurs que les sociétés civiles de la planète

ne tarderaient pas à traîner devant des tribunaux pour leur demander des comptes sur leur responsabilité dans le désastre écologique en cours. »

Giraud procède à une analyse de ces trois risques. Il aborde d'abord le troisième en écrivant que celui-ci s'est peu matérialisé jusqu'à présent ; au contraire, comme s'en alarme l'ONU, ce sont les militants écologiques et les lanceurs d'alerte qui font désormais l'objet d'une répression violente, surtout en France. De son analyse, nous pointons le risque de transition qui ne s'est pas non plus matérialisé. « Au contraire, le secteur bancaire continue de financer des projets carbonés à coups de milliards ; depuis 2015, les soixante plus grandes banques de la planète ont financé des projets liés aux énergies fossiles à hauteur de 5.500 milliards de dollars. Pire encore, beaucoup de banques continuent d'abriter dans leur bilan des actifs financiers directement liés aux fossiles. Pour les onze premières banques de la zone Euro, ce stock d'actifs bruns représentait en moyenne 95% des fonds propres de chacune d'entre elles. » Les banques possédant ces actifs fossiles dans leurs bilans ne peuvent donc pas se permettre de favoriser la transition vers un monde post-carbone, car si entre-temps elles ne trouvaient pas le moyen de se débarrasser de ces métastases fossiles qui obèrent leurs bilans cela signifierait à terme leur dépôt de bilan, écrit Gaël Giraud.

Gaël Giraud ajoute un quatrième risque qui pourrait servir de canal de transmission entre le risque physique et le risque financier de transition : le risque assurantiel. Il précise que depuis fin 2022, la plupart des compagnies de réassurance du monde occidental se sont retirées du risque induit par les événements climatiques extrêmes (inondations, sécheresses, ouragans), événements qui vont se multiplier à cause du réchauffement. Cela signifie que depuis plus d'un an maintenant, la plupart des réassureurs refusent de réassurer les assureurs sur les dégâts causés par ces événements. « Or, l'impact de ces dégâts sur la profession des assureurs est massif. » Un exemple : en 2021 et 2022, le résultat net enregistré par les assureurs domestiques du résidentiel en Floride a été une perte annuelle d'environ 1.000 milliards de dollars.

Sa conclusion : « Si aucune action n'est prise, ce qui se prépare, c'est un retrait des réassureurs, puis des assureurs, de l'assurance des risques associés aux événements climatiques extrêmes. » Il s'ensuit que la puissance publique va devoir de plus en plus souvent se porter au secours de ses citoyens sinistrés. Gaël Giraud relève ce paradoxe : « L'obsession des politiques européennes pour l'austérité budgétaire aurait donc quelque chose de risible si l'on ne devinait que, face aux urgences climatiques et pour tenter de satisfaire à la contrainte budgétaire, les gouvernements vont pratiquer des coupes claires dans les services publics et sociaux. » Et cette conséquence : « Dans les pays dont les gouvernements n'auront pas les moyens d'intervenir, des régions entières risquent de ne plus être assurées et leurs populations livrées à elles-mêmes. ». Il ajoute que ce serait déjà suffisamment préoccupant si le secteur bancaire lui-même ne promettait pas d'être directement impacté par les catastrophes à venir.

De là une conclusion intermédiaire qui fait frémir : « le retrait des assureurs et la possible démission de responsabilité de l'État ne peuvent, à terme, que provoquer à leur tour le retrait des banques des zones devenues 'unsafe'. Ce qui constituerait pour les populations concernées une double peine probablement fatale : livrées sans filet de sécurité aux aléas climatiques induits par le réchauffement, elles pourraient n'avoir plus accès au crédit bancaire. Cela signifierait rapidement l'effondrement économique de leur région. » (Et des mouvements migratoires NDR).

Pour éviter cet effondrement « par morceaux », l'auteur pointe deux options à disposition : 1) trouver un moyen de débarrasser nos banques de leurs métastases fossiles, 2) inventer une nouvelle fonction pour la puissance publique : celle de jouer le rôle d'une assurance publique. Il a fort à parier que les institutions européennes proposeront de « libérer » nos banques privées du legs fossile dans une opération semblable à celle des *subprimes* en 2009. On crée au niveau national une banque dite de défaisance (*bad bank*) qui achètera les actifs « pourris » (actifs fossiles) contre de l'argent. Pour Giraud, « la difficulté de ce scénario est que, chaque *bad bank* étant publique, ses pertes creuseront le déficit public, de sorte qu'*in fine*, ce seront les contribuables qui, une fois de plus, seront sommés de payer les pertes bancaires. ». Il ajoute « qu'il n'est pas impossible que ce scénario, inefficace et injuste, ait les faveurs de certains politiciens parce que, justement, il permettra d'accélérer l'abandon du financement des services publics clefs (santé, éducation) au motif que la 'dette' (publique) continue mystérieusement d'augmenter ! ».

Pour Giraud, il existe une alternative à cette accélération du suicide collectif : « exiger de la Banque centrale européenne (BCE) qu'elle joue le rôle de banque de défaisance européenne. Étant une Banque centrale, elle peut perdre le montant de ses fonds propres (ou davantage) sans faire faillite, car elle dispose du privilège de pouvoir se recapitaliser elle-même. Et aucun Trésor national n'aurait à payer la note pour 'sauver' la BCE. »

L'auteur suggère la création d'une Sécurité sociale climatique européenne financée en partie par la BCE et la dette publique européenne (*eurobonds*). Mieux encore la création d'une Sécurité écologique européenne, en englobant non seulement le climat, mais aussi l'ensemble des limites planétaires, ce qui serait une manière d'inaugurer enfin l'entrée dans le vingt-et-unième siècle.

Giraud fait part du peu d'enthousiasme de certains élus. Et il insiste sur la création énorme d'emplois, d'au moins 1000 000 et sans doute davantage, sur le fait que les conséquences inflationnistes ne sont pas démontrées et que, par ailleurs, une telle politique de financement de la bifurcation énergétique ne provoquera pas un discrédit de l'euro, mais un Green New Deal financé en partie par la BCE et en partie par des banques privées purgées (par la BCE encore) de leurs actifs fossiles, ce qui serait le plus sûr moyen de restaurer la crédibilité de la devise, l'euro, d'un continent dont les indicateurs macro-économiques montrent qu'il est en train de décrocher par rapport à la Chine et aux États-Unis.

Voici donc la proposition de Gaël Giraud vraiment attractive, réfléchie et étudiée, qui mérite un examen approfondi :

Elle nous met à l'abri des effets d'une non-politique intégrale et volontaire, de l'appauvrissement rapides des États, des migrations internes colossales d'Européens qui veulent se réfugier dans les zones « safe », etc. Soit « Une précipitation de la tribalisation de la société européenne sur fond d'accélération de la dérive autoritaire et anti-démocratique que nous observons déjà en Hongrie, en Slovaquie, en Italie et même en France. Bref, la combinaison entre une 'libanisation' du corps social et une 'poutinisation' de l'État et des médias européens. »

L.M. D'après un article transmis par Daniel Marchand.

FUTURS JOURNALISTES SOUS INFLUENCE EN FRANCE

Comme l'a expliqué le journal Le Monde dans son numéro des 17 et 18 novembre 2024, les experts en déontologie du journalisme n'ont pas fini de s'empoigner après l'annonce de la reprise de la plus que centenaire École supérieure de journalisme de Paris (ESJP) par les entrepreneurs français les plus en vue, dont Bernard Arnault, déjà propriétaires de divers médias et aussi le groupe Bayard Presse de la congrégation religieuse catholique des assomptionnistes.

Et de signaler que cette ESJP ne figure pas parmi les Écoles supérieures de journalisme de France reliées à des universités et reconnues par la profession, dont le Centre de formation des journalistes de Paris et l'École supérieure de journalisme de Lille, qui a fêté son centenaire le 9 novembre en ayant eu des Belges parmi ses enseignants et ses élèves ayant professés chez nous et dans l'Hexagone ou encore ailleurs.

« Pour sa relance, l'ESJ Paris affiche un objectif aussi ambitieux que clair, relève Le Monde : renforcer sa position de référence dans le domaine de l'enseignement journalistique, en particulier l'économie ».

Et le même quotidien d'ajouter que Vincent Bolloré (Canal +, Europe 1, Prisma, Le Journal du Dimanche,..) aurait été un des premiers à rejoindre le consortium de rachat, mais que, pour éviter une emprise trop forte du milliardaire conservateur, le tour de table a été élargi à Rodolphe Saadé, de la Compagnie de L'Ode de....Bolloré, Vincent Montagne, (PDG de Média-Participations, propriétaires des titres Famille chrétienne, Rustica, Spirou) ou encore Bayard Presse. Si bien que cette aventure en rappelle une autre : la création en 2018 de l'institut libre de journalisme, grâce au soutien des réseaux de Vincent Bolloré et du milliardaire catholique Pierre-Édouard Stérin.

Le Monde indique encore que la France compte une centaine de centres de formation au journalisme, en majorité privés. Le quotidien ajoute le commentaire du directeur de l'École supérieure de journalisme de Lille qui préfère le modèle associatif de son école « garant de son indépendance » à celui nouveau d'école de journalisme à but lucratif et privée avec la participation de groupes de presse derrière comme c'est désormais le cas de l'École supérieure de journalisme de Paris.

Ajoutons que le rachat de celle-ci peut être relié, sur fond d'alliance entre l'État et l'Église, aux généreux dons que de grands capitaines d'entreprise ont faits pour la restauration de la cathédrale de Paris. Alors que celle-ci a été fêtée en présence de nombreux chefs d'États, mais sans le pape François, avec un faste comparable à celui qui avait accompagné la tenue des Jeux olympiques. Le tout en cette année marquée pour les Français par la sans doute plus grande crise de leur cinquième république et par la révélation de très douloureux scandales vécus au sein de leur Église catholique.

J.Bd

REGARDS NAMUROIS

Selon le « débat » télévisé diffusé sur le petit écran par Bouké en vue des élections communales d'octobre dernier à Namur, il a fallu croire que tout allait bien dans la capitale wallonne. Car il n'est apparu aucune opposition significative et construite même sur le Parc Léopold où tout le monde, PS compris, semble être content du projet.

Après 18 ans d'écologie locale avec Écolo dans la majorité et remercié depuis pour ses contributions par la nouvelle majorité Les Engagés-MR, les enfants ne peuvent toujours pas circuler tranquillement à vélo, les piétons sont souvent malmenés - en particulier dans les traversées des boulevards -, la ville s'est remplie de voitures jusqu'en son cœur et elle n'est pas verte du tout et pas prête pour accueillir des chaleurs extrêmes. On est toujours dans l'optique d'une ville que l'on consomme depuis la périphérie avec un appauvrissement des

habitants du centre. Même le parking +R de Bouge est devenu finalement un incitant à l'implantation de magasins en périphérie, soit tout le contraire du combat contre l'expansion urbaine et ses méfaits... Si bien qu'il reste beaucoup à faire, selon des habitants de la cité du Bia Bouquet !

À propos de l'Église de Namur et du Luxembourg qu'aura à conduire un nouvel évêque, Mgr Warin, a écrit dans les Communications diocésaines de décembre qu'elle est « désormais clairement plurielle » et « qu'il s'agit de faire jouer tout le monde ensemble, de permettre à chacun et chacune de développer sa vocation spécifique. Le laïc dans l'Église n'est pas un béni oui-oui. Le diacre n'est pas un sous-prêtre. Et le prêtre ne doit pas être moins prêtre pour que le laïc déploie pleinement sa vocation de baptisé ou un ministère reçu ». Soit des propos à relier au plan diocésain avec les conclusions du récent Synode des évêques qui sont peut-être aussi « plurielles » et qui ne seront, en tout cas, pas prolongées par une exhortation pontificale pour la première fois depuis la réinstauration des synodes après le concile Vatican II ...

HOMMAGE LITTÉRAIRE POSTHUME À RENÉ BEAULIEU

Décédé en avril 2024 à l'âge de 63 ans, René Beaulieu fut un très créatif animateur d'Entraide et Fraternité-Action Vivre Ensemble en province du Luxembourg et ensuite professeur de méthodologie du travail social à l'institut Cardijn à Louvain-la-Neuve. Il était aussi un entraînant joueur d'accordéon et un poète. Comme on a pu le lire dans *L'avenir* en date du 15 novembre dernier, il avait couché sur papier son parcours de vie en agrémentant son récit de poèmes du recueil *Habiter le monde poétiquement* et de partitions de valses. Son épouse Anne-Marielle Kaiser a fait publier ce récit sous le titre *L'accordéon et l'enfant* aux éditions Académia à Louvain-la-Neuve, dans la collection *Encres et vie*, ce qui est un bel hommage posthume à celui qui, enfant, voulait devenir ambassadeur et qui créa la Coalition luxembourgeoise pour la paix, la Colupa, en 1991 et fut aussi actif auprès des immigrants, à la table d'écriture littéraire de Marche-en-Famenne, formateur d'adultes et créateur avec son épouse de la Maison Ressources à Rochefort, comme l'a rappelé le journaliste Philippe Carrozza. « Ce qui est particulier, écrit encore celui-ci, c'est que le personnage principal du livre, c'est l'accordéon de René. C'est lui qui 'parle' ». Et d'ajouter encore qu'il y avait vraiment du Julos Beaucarne chez René Beaulieu et ces réflexions de l'épouse de celui-ci pour qui René a su créer sa propre musique intérieure, comme une valse en mineur vibrante et nostalgique ou aussi à mille temps tant fut remplie et intense la vie de celui qui fut aussi dessinateur...

J.Bd

LES ANALYSES DE PHILIPPE DEFEYT

Dans le précédent bulletin, on avait pu trouver une présentation des analyses dues à l'économiste Philippe Defeyt - ou des décodages, comme les nomme leur auteur. Nous continuons la mise à jour de ces analyses, bien utiles pour comprendre les enjeux socio-économiques, et particulièrement les inégalités. Un résumé est écrit dans le courriel d'envoi. Nous ajoutons le lien vers l'analyse complète sur le site de l'Institut du développement durable (IDD).

Décodage n°6, 17/08/2024, « Le logement public en Wallonie », <http://www.iddweb.eu/docs/decodage6.pdf>, 20 pages.

Décodage n°7, 28/10/2024, « Les revenus des ménages dans la super nota de De Wever », <http://www.iddweb.eu/docs/decodage7.pdf>, 9 pages.

« La *super nota* de Bart De Wever, telle qu'elle a été rendue publique la semaine passée, contient de nombreuses analyses et propositions concernant les revenus des ménages. Cette note de décodage essaye de comprendre les tenants et aboutissants de quelques points essentiels, en rappelant (alors) que rien n'est encore certain :

- l'augmentation de la différence entre le travail et le non-travail à plus de 500 €,
- la liaison au bien-être
- l'indexation des salaires et allocations sociales
- la réforme fiscale. »

17 décembre 2024, « Les statutaires du secteur public : quelques constats et évolutions 2017-2024 », <http://www.iddweb.eu/docs/statutaires.pdf>

5 janvier 2025, « Les finances publiques belges de 1970 à 2025 : Quelques grandes tendances ».

« A l'aune d'épisodes précédents (début des années 80, début des années 90 et crise financière), les actuelles difficultés budgétaires n'apparaissent pas particulièrement insurmontables, notamment grâce des charges d'intérêt qui resteront relativement faibles. Non, ce n'est pas "l'effort du siècle".

Ceci dit, il y a d'autres raisons, structurelles et profondes, de s'inquiéter :

- une tendance à, suivant le type de mesures budgétaires, surestimer ou sous-estimer, de manière totalement déraisonnable, les effets retour ;
- une fixation sur des "remèdes" choisis en absence d'une base empirique solide ; rien ne dit, par exemple, que diminuer l'IPP sur les salaires va modifier en profondeur le comportement des personnes concernées sur le marché du travail ;
- une "fatigue" fiscale, même pour des impôts économiquement moins problématiques comme les droits de succession ou une taxation même modérée des plus-values ; or une partie de la solution devra inévitablement venir du côté des recettes ;
- une place de plus en plus importante de dépenses sociales politiquement très "sensibles" : les pensions et les soins de santé ; au total, ces deux postes seront passés de 14,3% du PIB en 1995 à 18,0% en 2025 ; la hausse tendancielle démarre en 2007 ;
- un télescopage de besoins importants en matière de pensions, d'accompagnement et de soutien des personnes avançant en âge, de transitions énergétique, agricole et écologique, d'infrastructures à moderniser, etc., besoins très insuffisamment rencontrés/préparés à ce jour ;
- une complexité institutionnelle qui empêche d'être plus efficace et plus efficient ; il est évident, par exemple, qu'on pourrait allouer autrement, et mieux, le budget total des réductions fiscales pour enfants à charge et des allocations familiales si ces deux compétences étaient gérées à un même niveau de pouvoir ;
- enfin, une croissance modeste de l'économie globale et de la masse salariale par comparaison avec l'augmentation de besoins en matière de pensions et de soins de santé, ce qui conduit à devoir comprimer plus les autres dépenses. »

Le fichier d'analyse est joint au message.

SUR DES MOTS CADRANT NOTRE IMAGINAIRE

En sociologue et chercheur retraité de l'UCLouvain, le Namurois Bernard Delvaux a signé dans La Libre, lors des dernières semaines de fin 2024, une série de contributions sur « des mots qui cadrent notre imaginaire » :

-N°1 : Pouvoir d'achat ; le pouvoir d'achat, tout le monde en parle. Mais l'insertion du mot « pouvoir » dans cette expression est le signe d'un renoncement à l'idée d'égaliser les « vrais » pouvoirs.

-N°2 : Égalité des chances : le sport court après l'égalité des chances. L'école fait de même. Ne faut-il pas abandonner cet objectif ? Et viser plutôt l'égalité de pouvoir ?

-N°3 : Classe : les mots nous aident à penser. Ils nous empêchent aussi parfois de penser hors d'un cadre étriqué et obsolète. En éducation, c'est le cas du mot « classe ».

-N°4 : Profites-en : « Profite bien de ta pension » ou « profite de tes vacances » sont des expressions courantes qui reflètent un imaginaire trop peu questionné et à questionner.

-N°5 : Du coup. Pourquoi faisons-nous un usage immodéré de cette expression ? Hypothèse audacieuse : parce qu'elle est en profond accord avec l'imaginaire.

-N°6 : Autonomie.

-N°7 : Défavorisés.

ANALYSE POST-ÉLECTORALE RÉGIONALE DE L'OLT

Dans sa lettre d'infos du 14 juin 2024, l'association OLT (Occupons le terrain) dresse les positions du nouveau gouvernement wallon. Utile pour réfléchir aux positions des partenaires.

« Bleu et Turquoise sont dans un bateau... A nous de sauver le lac ! Les urnes ont parlé, les médias et les partis ont abondamment commenté et les changements politiques s'annoncent importants (et sans doute brutaux).

OLT n'est ni un parti ni un média, ni un centre d'analyse social et politique. Notre job n'est pas de produire dans l'urgence une Xe nouvelle analyse d'ensemble de l'évolution de la Belgique. Ce qui ne nous empêchera pas de réfléchir le plus sérieusement possible à ce que la nouvelle configuration politique du pays (et de la Région wallonne en particulier) aura comme conséquences.

Mais il semble d'ores et déjà évident que, pour les combats que nous menons et les revendications que nous portons (avec les collectifs et les associations qui adhèrent à notre réseau et les divers mouvements avec qui nous collaborons), « l'après 9 juin » risque d'être plus difficile encore que « l'avant 9 juin ».

En matière d'aménagement du territoire, la nouvelle coalition MR-Engagés regroupe les partis qui, tant dans leurs programmes électoraux que dans leurs actes ces dernières années, se sont affirmés comme les plus hostiles à notre revendication de « Stop Béton maintenant ! » via une modification en profondeur du Plan de Secteur.

Ce sont aussi les bourgmestres et les majorités MR et Engagés des communes rurales qui ont mené la fronde en 2023 contre les dispositions – pourtant bien peu radicales – du Schéma de Développement territorial qui visait à orienter la création de logements vers les centres des villes et les communes et à freiner l'étalement urbain. La rengaine persistante qui émergeait

de leurs prises de position était le bon vieux « Respectez notre autonomie communale, laissez-nous urbaniser là où nous le voulons, ne touchez surtout pas au droit de propriété et encore moins à la liberté des propriétaires (et des promoteurs) ». Et cette rengaine risque d'avoir encore bien plus de relais dans la nouvelle majorité que dans l'ancienne.

Sur les autres thèmes qui sont liés de près ou de loin à l'aménagement du territoire, les perspectives ne semblent pas meilleures. C'est dans ces deux partis que se sont élevées les voix qui exigeaient une réduction des mesures européennes (et wallonnes) de protection de l'environnement dans l'agriculture (même si c'était sans commune mesure avec les vociférations du Vlaams Belang sur le sujet). C'est dans ces partis qu'on trouve l'opposition la plus forte à l'encadrement (sans parler du blocage !) des loyers. Et on pourrait continuer d'allonger la liste pendant des heures.

Tout cela n'est pas vraiment réjouissant. Mais ce n'est pas une raison pour baisser les bras. D'abord parce que les crises environnementales, climatiques, sociales et démocratiques ne vont pas diminuer si les gouvernements font encore moins pour les réduire ! Et ensuite parce que, si les gouvernements ne prennent pas volontairement les mesures nécessaires, ce sera encore plus nécessaire de nous mobiliser pour qu'elles soient mises en œuvre. ».

Par ailleurs, les quotidiens L'avenir ont relevé au début décembre que c'est en vue de promouvoir une mobilité décarbonnée que le nouveau gouvernement wallon a annoncé qu'il allait se lancer dans un programme de modernisation de trois écluses entre Namur et Comines, tandis que celle d'Obourg est déjà en chantier. Si bien que le député Écolo Stéphane Harsée a dit, toujours selon l'Avenir, prendre note avec un grand intérêt que le gouvernement wallon évoque ses engagements climatiques pour motiver ses décisions en indiquant qu'il n'y a pas que le socio-économique qui domine ...

APRÈS LA DÉCEVANTE COP 29 À BAKOU

Comme on a pu le lire dans les médias, c'est à commencer par le fait qu'elle s'est tenue en novembre à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan à Bakou, que la COP 29 a déçu, vu que gaz et pétrole de la mer Caspienne constituent 92% des exportations du pays et que le président Ilham Aliev et sa famille monopolisent le pouvoir depuis 31 ans. Le 26 avril, il vantait le pétrole comme un « don de Dieu. » Pour décourager toute initiative protestataire durant la COP29, Bakou avait signé en octobre un accord avec l'ONU contenant des dispositions juridiques qui selon l'ONG Human Rights Watch, *'donnent potentiellement aux autorités azerbaïdjanaises la possibilité de museler les critiques de leur politique nationale'* ». (Le Monde, 10-11-12/11/2024).

Les hydrocarbures n'étaient pas mentionnés une seule fois dans les « 14 initiatives » proposées dans le plan d'action pour la COP29 à laquelle ont participé quelque 40.000 personnes de 197 pays, mais en l'absence de nombreux dirigeants nationaux. Mais la répression avait été renforcée dans le pays, où il n'existe plus aucune organisation indépendante de défense de l'environnement active et plus aucun média indépendant. Plus de trois cents prisonniers de conscience croupissent dans les geôles du régime, où la torture est systématique.

LA BELGIQUE N'EST PAS ALIGNÉE À LA NEUTRALITÉ CARBONE

En lien avec la COP 29 et en s'appuyant sur le rapport du service Climat fédéral, Le Soir a indiqué le 8/11/2024 que notre pays n'est pas sur la bonne trajectoire pour atteindre la neutralité climatique en 2050. Et d'indiquer que les émissions du secteur du raffinage augmentent depuis une dizaine d'années, que le transport international (maritime et aérien) « file toujours un mauvais coton » et que « les ventes de chaudières au gaz continuent d'augmenter, et annulent ainsi l'effet de l'augmentation des ventes de pompes à chaleur. ». À noter encore que selon l'observatoire Hugo de l'Université de Liège, la Belgique est en 20^e position dans un classement de 24 pays industrialisés concernant la lutte contre le réchauffement climatique.

POUR UNE PÊCHE DURABLE AU GROENLAND

Repris dans la revue de presse *Courrier international*, un article du quotidien danois *Politiken* amène à s'intéresser au Groenland, dont la pêche est l'activité économique principale. Mais avant de commenter cet article, voici quelques informations utiles : Le Groenland a une superficie de 2 166 086 hm² et une population de 57 000 habitants. La calotte glaciaire représente 81% du territoire. La pêche constitue l'activité économique principale (95% des recettes d'exportation de l'île). La flotte de pêche comprend 5000 petits bateaux, 300 navires de taille moyenne et 25 chalutiers.

Cinq vastes communes et le parc national du Nord-Est de Groenland, qui sont situés en grande partie sur la calotte glaciaire, structurent le territoire. Depuis 1979, l'île a un régime d'autonomie interne par rapport au Danemark. En 1982, un referendum adopté à 53% approuve le retrait du Groenland de la CEE qui se réalise le 1^{er} février 1985.

L'article du quotidien danois traite d'une nouvelle législation adoptée par les deux grands partis Siumut (parti social-démocrate) et IA (parti socialiste) visant à rendre la pêche plus efficace et à préserver davantage les stocks de poissons : « À partir de 2025, chaque pêcheur se verra attribuer un quota annuel. Ce quota individuel est aussi une sorte de droit de propriété sur une partie des ressources halieutiques communes du Groenland. Il peut être revendu et procurer au pêcheur des revenus immédiats assez importants. Mais ce dernier ne pourra ensuite pas réintégrer la profession, sauf s'il est assez fortuné pour racheter des droits. ». Les adversaires du texte de loi s'attendent à ce qu'une grande partie des pêcheurs à petit bateau soit évincée, « car ils choisiront de vendre leur quota aux riches 'rois des quotas' des autres régions du Groenland, qui disposent de moins de bateaux, mais plus grands et plus modernes. » A plus long terme, c'est renoncer à une source de revenus stable (complétée par des activités de chasse) et cela entraînerait la disparition des villages et une plus forte concentration de la population. Jens Napaattoq, du parti indépendantiste Naleraq, estime que « les calculs économiques libéraux ordinaires ne sont pas adaptés à l'économie naturelle qui est pratiquée ici et dans les villages ; ils ne conviennent pas à la situation réelle au Groenland. ». Jens Napaattoq est conseiller municipal de la gigantesque commune d'Avannaata, commune la plus septentrionale et la plus grande du pays. On compte quatre 'villes' (une ville comporte normalement plus de 500 habitants) et vingt-et-une localités sur un territoire qui est aussi grand que la France pour à peine 10.000 habitants. Le maire sans étiquette de la commune rappelle que celle-ci a un littoral considérable de plus de 1.400 km², que personne ne l'a encore cartographié et que personne ne connaît l'importance des stocks de poissons. Il considère que la loi se situe « sur un plan purement économique, avec des yeux, disons, capitalistes. ».

Terminons la présentation de l'article du journal danois, qui est rempli de tableaux de vie et d'entretiens, en relevant que le chercheur en sciences sociales Birger Poppel, professeur émérite de l'Université du Groenland a, avec cinq chercheurs des universités de Copenhague et d'Aalborg, mis en garde contre une vision étroite de la durabilité d'un point de vue biologique. : « Une pêche durable ne se résume pas à la préservation de la ressource halieutique ; cela concerne aussi la manière dont la pêche s'inscrit dans l'évolution de la société. Et une pêche efficace, ce n'est pas seulement pêcher du poisson de manière efficace, mais aussi créer de la valeur pour chaque famille, chaque collectivité et l'ensemble de la société. »

La lecture de l'article nous conduit (NDR) à proposer un autre modèle coopératif : celui des biens communs qui a été redécouvert par Elinor Ostrom à travers une analyse approfondie des expériences de terrains et de l'histoire ainsi que par une analyse théorique de ce qu'ils sont en étant fondés sur les ressources d'un bien partagé, un système de distribution des droits et des obligations, ainsi que l'existence d'un mode de gouvernance.

De plus, le modèle des biens communs s'inscrit dans une démarche visant à concilier l'accès et la préservation des ressources pour la communauté et les générations futures.

Dans le cas de la pêche au Groenland, c'est un modèle tant économique que sociétal qui pourrait (devrait) être appliqué !

C'est bien ce modèle que notre regretté ami Pierre Gillet, prêtre du diocèse de Namur, ingénieur (Pierrard à Virton) et économiste (FUNDP Namur), s'est efforcé de promouvoir plus spécialement en faveur des pêcheurs artisans des pays du Sud, à partir de ses quinze années d'expérience vécues en Inde. Continue à le faire à sa suite à Bruxelles, mais avec ses partenaires d'outremer, la Coalition pour des accords de pêche équitables, particulièrement auprès des Parlement et Commission européennes, y compris à travers son site www.capecffa.org très documenté et constamment mis à jour par une dynamique petite équipe. Celle-ci bénéficie jusqu'ici de soutiens suédois et de l'ONG protestante allemande Pain pour le monde, mais plus de ceux de ses premiers financeurs que furent des ONG. Car celles-ci ont malheureusement réduit ou supprimé leurs financements à des acteurs intercontinentaux dont CAPE-CFFA et nos amis du Réseau international pour une économie humaine (www.rieh.org), pour la raison qu'il n'y a malheureusement pas de cofinancements publics pour ce genre de partenaires internationaux.

L.M.

(Sources : *Politiken*, quotidien de Copenhague, publié le 8 septembre, traduit en français dans *Courrier international*, n°1772, 17-23 octobre 2024, titre : « Ces nouvelles règles qui inquiètent les pêcheurs du Groenland »).

INQUIÉTUDES POUR LA BIODIVERSITÉ EN WALLONIE

Par son titre « La Wallonie sabre dans son budget pour la biodiversité » et son contenu, un article du Soir (15/11/2024) a suscité une réelle émotion pour tous ceux et celles pour qui la Nature et l'Humain font partie du vivant comme la biodiversité, celle-ci étant un élément d'identification de nombreux territoires wallons.

Le budget de 24,6 millions d'euros qui était dévolu en 2024 à des actions en faveur de la biodiversité est diminué de 18,6 millions. « On reviendrait à l'initial 2019 » soit à six millions d'Euros, selon le cabinet de la nouvelle ministre de l'agriculture Anne-Catherine Dalcq (MR).

Pour rappel le budget précédent servait à financer la plantation de 4200 km de haies et plus de 1,4 millions d'arbres ainsi que la gestion de réserves naturelles, le soutien des communes et des parcs naturels dans des projets en faveur de la nature et des plans de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Selon la nouvelle ministre MR, les 18,6 millions étaient une « allocation exceptionnelle », contrairement à une déclaration faite en 2023 par L'Écolo Céline Tellier, alors ministre de l'Environnement. Mais d'après le cabinet de la ministre Dalcq, « tout ce qui était financé ne va pas s'arrêter ». D'où un commentaire pertinent du journaliste du quotidien bruxellois : « Peut-on cependant imaginer qu'une telle coupe budgétaire - 75% -, si elle n'est pas compensée, n'affecte pas les actions sur le terrain ? D'autant que le gouvernement wallon a également décidé de sabrer dans les 'subventions facultatives' venant en soutien d'associations naturalistes, de propriétaires forestiers ou de pêcheurs. »

L'article du quotidien bruxellois se terminait par la présentation d'un état déjà inquiétant de la biodiversité en Wallonie qui augmentait l'inquiétude et les questions relatives à la validité des décisions de la majorité MR- Les Engagés : « Plus de 40% des espèces d'oiseaux indigènes sont en état de conservation 'défavorable'. L'indicateur d'évolution des oiseaux des champs a chuté de 60% par rapport à 1990 et 95% des habitats naturels d'intérêt communautaires sont considérés comme en état 'défavorable'. Selon le dernier état de l'environnement wallon, la biodiversité est 'dans un état préoccupant depuis plusieurs décennies' ».

Mais il s'est avéré plus récemment que, selon les quotidiens L'avenir, lors d'une passe d'armes intervenue en Commission le jeudi 6 décembre avec la députée et ancienne ministre Tellier, la ministre Dalcq a assuré que la baisse de 75 % serait limitée à 15 % grâce notamment aux subventions transférées au nouveau ministre de l'Environnement. Et les quotidiens wallons d'ajouter : « la ministre fait état d'une enveloppe supplémentaire de 14,3 millions consacrée à la biodiversité. *'C'est une blague*, a réagi la députée Écolo en commission. *La PAC, c'est une enveloppe fermée ; ce ne sont pas des nouveaux budgets. On va retirer de l'argent à des agriculteurs pour le donner à d'autres agriculteurs. Je ne vois pas comment vous allez préserver la biodiversité ainsi'* ». Et l'article de se terminer par la reprise de l'actuelle ministre: «*Cette enveloppe est bien réelle: il y aura bien une hausse de 14 millions zen 2025 pour la biodiversité qui doit être travaillée dans tout le monde du vivant, y compris dans nos campagnes*».

Quand on sait que l'ex-ministre Tellier est écologiste et que la ministre Dalcq est issue du monde agricole, on conviendra qu'il y a encore du chemin à faire par elles deux et leurs milieux d'origine pour arriver à améliorer l'inquiétant état de la biodiversité en Wallonie !

SALE COUP EUROPÉEN POUR L'ENVIRONNEMENT

Le jeudi 11 novembre, le Parlement européen a voté en faveur d'un report jusqu'au 30 décembre 2025 de la mise en œuvre d'une législation adoptée en 2023 pour lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité. Elle empêchait, en effet, la consommation dans l'Union européenne de produits issus des bétails, cacao, café, huile de palme, soja, bois, caoutchouc, charbon et du papier imprimé. L'eurodéputée Écolo belge francophone Saskia Bricmont a signalé une « *nouvelle trahison* » de la part de la présidente de la Commission européenne, affiliée au PPE, qui avait promis d'appliquer le Pacte vert. Si les eurodéputés belges ont tous voté contre ce report, des libéraux se sont abstenus (Sophie Wilmès et Olivier Chastel, MR).

L'eurodéputé belge Yvan Verougstraete (Les engagés) a regretté « *un sale coup pour l'environnement, mais aussi pour l'intérêt général et la crédibilité du Parlement* ».

européen. » De son côté, le secteur associatif a réagi contre ce report, notamment Greenpeace et le WWF.

Il s'est avéré de plus que cette décision n'était pas étrangère à la volonté de la Commission européenne de faire adopter l'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et les pays d'Amérique latine ou Mercosur dont il est question ensuite.

En ce qui concerne encore l'Union européenne, on notera que l'organisation Pollinis a lancé une pétition pour réclamer une transparence totale des comités qui prennent des décisions vitales pour les abeilles, l'agriculture et la biodiversité (www.pollinis.org).

AVEC OU CONTRE LE MERCOSUR

Ayant en vue ce qui risque de se produire avec le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a conclu début décembre à Montevideo, capitale de l'Uruguay, l'accord de libre-échange discuté depuis 1999 entre l'Union européenne et les pays du Mercosur que sont l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay qu'ont rejoint la Bolivie . Et cela, après plus de vingt ans de négociations et alors que la France -par la voix du président Macron-, la Pologne, l'Italie et l'Autriche s'y sont montrées opposées avant même que ne se prononcent les Conseil et Parlement européens, sur fond de levée de boucliers sous forme de blocages des routes et des autoroutes par les agriculteurs en France et en Belgique, tandis que le gouvernement flamand s'est montré en faveur de cet accord contrairement au gouvernement wallon.

Dans une Carte blanche parue dans Le Soir du 2 décembre , la FUGEA (Fédération unie des groupements d'éleveurs et d'agriculteurs) et l'ONG Entraide et Fraternité ont appelé à refuser l'accord UE-Mercosur et à repenser la politique commerciale de l'Union européenne.« Opposés de longue date à cet accord, nous pensons que ses fondements sont obsolètes et que la contestation actuelle met en lumière les incohérences de l'Union européenne et l'urgence de réorienter sa politique commerciale (et agricole) » ont estimé les responsables de la FUGEA et de Entraide et Fraternité. Selon eux, l'agriculture a été trop souvent utilisée comme monnaie d'échange dans les négociations, car « pour mieux exporter des voitures, produits chimiques ou services vers les pays du Mercosur , nous ouvrons nos frontières aux importations des produits alimentaires en augmentant nos quotas. Viande bovine, volaille, sucre... , nous en produisons déjà suffisamment (ou sommes en capacité de le faire) , mais nous serons quand même mis en concurrence avec des produits qui ne respectent pas nos normes environnementales, sanitaires ou de bien-être animal. Comment demander à nos agriculteurs et agricultrices de produire de manière plus durable tout en étant concurrentiels face à l'agro-industrie brésilienne ? ». Et de relever l'existence d'injonctions contradictoires et pas tenables sur le terrain qui font de ce traité une menace pour nos fermes et leur transition vers une agriculture durable, mais aussi « un danger pour la planète et les citoyens » : « En stimulant la production agro-alimentaire dans les pays du Mercosur, il aggrave la déforestation et accroît les émissions de gaz à effet de serre de 34 % pour la production et le transport des huit principaux produits concernés. C'est aussi une menace pour les droits humains et sociaux des populations locales, ainsi qu'un risque pour les consommateurs et consommatrices européen-ne-s. Récemment, nous avons appris que l'Europe avait importé pendant des années de la viande bovine brésilienne pouvant contenir des hormones de croissance considérées comme cancérigènes par l'U.E. ».

Pour la FUGEA et Entraide et Fraternité, « les indemnités des éleveurs pensées par la Commission sont une provocation et les 'clauses miroirs' censées imposer des normes équivalentes aux produits importés sont inapplicables. » Et d'ajouter que le rejet de ce traité doit être un signal pour revoir la politique commerciale de l'U.E. : « Doit-on perpétuer une logique de libre-échange tournée vers le marché mondial et la concurrence (souvent déloyale) entre agriculteurs et agricultrices ou faut-il développer une logique de souveraineté alimentaire, pour l'Europe et le reste du monde, basée sur plus de coopération ? »

Dans la ligne de la logique de la souveraineté alimentaire, qui a été promue par le réseau international Via Campesina depuis sa création à Mons avec le soutien d'ONG belges comme le CNCD 11.11.11, Oxfam Solidarité et Entraide et Fraternité, FUGEA et Entraide et Fraternité prônent « le changement de logiciel des politiques commerciales » qui « doit permettre de maintenir nos fermes, d'installer nos jeunes et d'accompagner la transition vers des pratiques agricoles durables, mais aussi permettre de protéger les agriculteur-trices des pays tiers, « car le libre-échange n'impacte pas seulement les fermes chez nous : il a également des conséquences désastreuses ailleurs dans le monde et sur le climat. L'agriculture européenne est à l'origine d'exportations 'déstructurantes', à l'image de la poudre de lait en Afrique de l'Ouest, des pommes de terre au Pérou ou des frites surgelées belges en Colombie. De plus, exporter des produits européens, tels que des saucisses vers le Japon, augmente considérablement les émissions de gaz à effet de serre. ».

Dans la Carte blanche, il est indiqué, avec chaque fois un déjà, que le libéralisme agricole européen fragilise nos fermes et notre souveraineté alimentaire depuis des décennies, que nous importons des produits ne respectant pas les normes européennes, y compris depuis les pays du Mercosur, et que les agriculteurs et les agricultrices subissent la faiblesse et l'instabilité des prix qui leur sont payés. Et cela est dit pour relever que « le Mercosur n'est qu'une pièce de plus dans l'engrenage d'un système défaillant » avec des accords déjà signés avec la Nouvelle-Zélande ou à signer avec l'Australie notamment.

D'où la conclusion suivante qui était avancée au début décembre 2024 : « Les négociations doivent être stoppées, mais il est surtout urgent que l'Europe se ressaisisse et pose un choix fort : Green Deal ou libre-échange incontrôlé ? Il est urgent pour l'Europe de sortir de ses incohérences et de nous donner les moyens de sauver nos fermes et leur transition. Cet accord le prouve, il est temps de sortir l'agriculture des accords de libre-échange et de construire un nouveau cadre pour le commerce agricole basé sur la coopération et la souveraineté alimentaire. »

Alors qu'en France, les écologistes avaient lancé un appel pour exiger un référendum au sujet de cet accord, il faut noter que d'importants acteurs de la vie économique, comme la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB), appuient les positions de la Commission von der Leyen bis dans l'intérêt d'exportations européennes.

Par ailleurs, La Libre expliquait le 7 décembre qu'il reviendra à la Commission de déterminer le processus de ratification de l'accord : « S'il s'agit d'un accord 'européen', en ce sens qu'il relève des compétences exclusives de l'Union, la barre à franchir au Conseil est celle de la majorité qualifiée : 55 % des États membres représentant 65 % de la population. Si les oppositions exprimées aujourd'hui (cf surpa NDR) subsistent, ces pays pourraient former une minorité de blocage. L'accord (tel que signé à Montevideo) aurait vécu. En revanche, s'il est considéré comme un accord mixte, c'est-à-dire qu'il recouvre des compétences par l'UE et les États membres, alors, il doit être approuvé à l'unanimité au Conseil, mais aussi ratifié par tous les Parlements compétents des Vingt-Sept – en Belgique, cela fait sept assemblées. On se souviendra qu'en 2016, le Parlement wallon avait refusé de donner à la Belgique le droit de signer l'accord commercial et global UE-Canada (le COTA). Ce texte n'a d'ailleurs été ratifié que par une douzaine d'États membres (pas la Belgique), ce qui n'empêche pas que 90 % de ses dispositions soient appliquées 'provisoirement'. ».

UE-Mercosur pourrait être considéré en partie comme un accord 'UE' et pour une autre comme un accord 'mixte', ainsi que cela a été le cas de l'accord UE-Singapour.

Bref, en écrivant ces lignes avant le Sommet européen des 19 et 20 décembre, il semblait que la mise en vigueur de l'accord signé par Ursula von der Leyen ne serait pas immédiate !

J.Bd

DOSSIERS ET ANALYSES DE COUPLES ET FAMILLES

Pour permettre aux personnes de mieux vivre leurs relations et pour favoriser l'éclosion d'une société basée sur les valeurs d'égalité, l'asbl Couples et Familles vient d'ajouter à ses publications un dossier sur la pornographie, qui est un des sujets dont les parents préfèrent généralement éviter de discuter avec leurs adolescents. Et pourtant, bon nombre de pré-ados et même d'enfants disposent d'un écran c'est-à-dire de la possibilité d'accès à des contenus choquants, notamment pornographiques. D'où la nécessité pour les parents de ne pas se voiler la face et d'oser mettre ce sujet délicat sur la table pour tenter de mieux l'encadrer.

Dans ce dossier qui peut être commandé au prix de 15 €+ frais de port, il est notamment question du contexte historique qui explique beaucoup de choses à propos de la sur-érotisation dans la culture populaire (pornographie et séries), de réflexions sur pornographie, adolescence et perceptions de la sexualité, ainsi qu'au sujet de la place de la pornographie dans le couple et des enjeux et dérives de la pornographie.

Par ailleurs, l'asbl indique avoir traité les sujets suivants dans ses dernières réflexions et analyses :

- la béatification du roi Baudouin 1er ou les élucubrations d'un pape hors-sol,
- quand les parents choisissent une école privée,
- un combat pour le diaconat féminin, suite au débat à nouveau ouvert en Belgique au printemps 2024.

Pour de plus amples informations : Couples et Familles, rue Basse Marcelle, 26, 5000 Namur.
Tél : 081.450299, info@couplefamilles.be et www.couplefamilles.be

À LA SUITE DU VOYAGE DU PAPE

Bien que la visite de trois jours effectuée en septembre dernier en Belgique par le pape François ait été largement couverte par les médias, y compris par ceux qui ne se préoccupent généralement guère de la vie des communautés que forment l'Église de notre pays, il est intéressant de revenir ici sur ce qui a été longuement dit lors de l'Assemblée générale du Conseil Interdiocésain des laïcs de Wallonie et Bruxelles ou CIL tenue le 19 octobre, où il fut aussi question par la suite de la fraternité et où le Liégeois représente le Groupe Église Wallonie :

« Les représentants de nos associations, toutes différentes, mais inscrites dans une démarche d'engagement chrétien fort, ont exprimé des sentiments mitigés entre joie et incompréhension . Joie que cet homme humble, souriant et proche ait témoigné avec force que le message de l'Évangile nous oblige à porter notre attention aux immigrés, aux personnes âgées, aux jeunes, aux victimes d'abus et aux personnes sans domicile fixe. Joie de son écoute des témoins de notre Église à Koekelberg et de sa réponse autour de l'évangélisation. Incompréhension aussi,

malheureusement, quand la réponse à la communauté universitaire de Louvain-la-Neuve sur la place de la femme dans l'Église se fait dogmatique et n'est pas à la hauteur des attentes de la jeunesse. Mais aussi colère pour certains, profonde tristesse pour d'autres face aux propos du Pape sur l'avortement, des propos spontanés et de nature blessante, échangés avec les journalistes lors de son retour à Rome. »

Selon ce qu'en a rapporté le CIL, « cet échange fut l'occasion d'une analyse allant au-delà des sentiments ou ressentiments : Jean-Pierre Delville (évêque de Liège et évêque délégué auprès du CIL NDR) rappelle que les paroles du Pape ont différents niveaux d'autorité et que les propos de table ou d'avion n'ont pas le statut ni de l'autorité doctrinale d'une encyclique ou d'une constitution apostolique. Il évoque également la dimension universelle de l'Église et l'importance de mettre certains propos dans la diversité des communautés chrétiennes dans le monde. En conclusion, tous s'accordent à dire que cette visite, en nous bousculant, nous permet de réaffirmer notre vision commune de l'engagement chrétien, fondé sur l'espérance de l'Évangile. Avançons ensemble avec nos évêques à qui nous disons 'venez en tout simplicité travailler sur le chemin de la synodalité'. ».

De son côté, dans l'article qu'il a signé dans le numéro de décembre du magazine L'appel, Jacques Briard parle de « plus de déceptions que d'enthousiasme ». Il note notamment aussi la déception marquée sur les visages des jeunes femmes à la suite du long développement fait par le Pape au sujet de la place de la femme dans la société et dans l'Église. Et il revient sur la « réponse » que des théologiens et théologiennes de l'UCLouvain ont publiée au sujet de la lettre envoyée au Pape en avançant que « la théologie chrétienne ne peut que participer à un dialogue et sans apporter des réponses définitives ».

Après avoir écrit que « il reste à voir quelles seront les répercussions à plus ou moins long terme de cette visite dans la société et l'Église catholique de Belgique », notre ami relève lui aussi la diversité existant désormais dans l'Église universelle , « y compris en Belgique à travers la composition du clergé » et aussi en Amérique latine, où « elle change et devient bien différente de celle que souhaitait Gustavo Gutierrez, promoteur majeur de la théologie de la libération décédé en octobre dernier ». Et on notera que c'est à ce géant de la théologie postconciliaire que le père Armand Veilleux consacre la chronique qu'il signe dans le même numéro de ce magazine qui aura 50 ans de parution en 2025.

THÉOLOGIE PAR LES PIEDS (IV)

Aux moyens présentés par Jo Bock pour l'émergence d'un christianisme s'inscrivant dans les divers défis et avancées de notre monde, on peut sans doute ajouter ici la tenue le 16 novembre dernier à Erpent de la quatrième Journée de Théologie par les pieds en présence de nombreux hommes et femmes à la moyenne d'âge avancé, qui confirme l'importance des influences que ces personnes peuvent sans doute encore avoir dans leurs divers milieux de vie .

Cette rencontre avait pour sujet « Quand les sociétés sont humiliantes-Résistance et reconnaissance ». Elle avait été très préparée et a été tout aussi bien animée par une équipe comprenant des membres du Centre de formation Cardijn (CEFO), de Lumen Vitae, Entraide et Fraternité-Action Vivre Ensemble, du vicariat Santé du diocèse de Liège, de la FOCAP Namur-Luxembourg, du magazine L'appel et de RCF Sud Belgique.

Ce sont les trois thématiques suivantes qui ont été mises en lumière en partant du livre *De l'humiliation, le nouveau poison de notre société* du philosophe français et protestant Olivier Abel (LLL -Les liens qui libèrent, 2022), disciple de Levinas et de Ricoeur :

-l'humiliation, couleurs et points d'attention,

-vers des institutions et sociétés non humiliantes,

-aux fondements évangéliques de la reconnaissance avec les récits de la rencontre de Jésus avec la Cananéenne et de la femme adultère ainsi que la Parabole du pharisien et du publicain.

Cette riche rencontre s'est terminée par les présentations de diverses pistes émanant de la douzaine d'ateliers et basée sur les échanges entre participant-e-s et sur leurs lectures des textes évangéliques proposés.

Il faut donc espérer trouver bien avant la prochaine rencontre ces pistes et autres échos de la journée du 16 novembre sur le site www.latheologieparlespieds.be puisque l'équipe organisatrice a invité à le consulter !

J.Bd

DISONS-LE WALLON

Evôye, Abrâm. Sortir du patriarcat avec le premier patriarche ? de Joseph Dewez

Discussion poétique bilingue wallon-français

Éditions Tétras Lyre, Liège, 2022, 164 pages.

Le désir d'écrire cette discussion poétique comme une correspondance adressée à Abrâm est né lors d'un atelier de lecture de la saga d'Abraham telle qu'elle est racontée entre les chapitres 11 et 25 du livre de la Genèse. Un atelier animé par André Wenin, professeur d'Ancien Testament à l'UCL (Louvain-la-Neuve).

Dans ses lettres à Abraham, Joseph Dewez n'y va pas avec le dos de la cuillère. Il apostrophe Abraham avec véhémence, voire avec violence. Mais, cette violence, en wallon, n'est pas choquante comme elle pourrait l'être en français. Le wallon de Joseph Dewez a une force imagée percutante que le français ne rend pas.

Un exemple :

Tèrak

Tèrakh

On p'tit nom qui craque

Prénom de tonnerre,

On p'tit nom d'traqueû

Prénom de traqueur

Tèrak, vosse pa,

Tèrakh, ton père,

On tèribe pitit nom

Terrible prénom

po v'tèrauji

pour te tarauder

Vieille histoire que la saga d'Abraham !

Et pourtant, dans ce livre, elle sonne étonnamment d'actualité à nos oreilles.

On sent au travers des propos de Joseph Dewez, une profonde empathie avec son correspondant.

Un dernier exemple pour vous inviter à vous baigner dans cette terrible histoire familiale :

Tèrak a rovi li p'tit nom di s'feume

Tèrakh a oublié le prénom de sa femme

Ci n'est qu'une tête à tchèrwer,
one tête à rayèner
po l'sèmer
èt lî rauyi on raupén

Simple terre à labourer,
simple terre à herser
pour l'ensemencer
et lui arracher un gamin

On maule !
èt l'maule, c'est vos !

Un mâle !
et le mâle, c'est toi !

Et l'tête n'a nén d'djà djèmi

Et la terre n'a même pas gémi

Tèrak a rovi d'vos dire li p'tit nom d'vosse mame

Tèrakh a oublié de te dire le prénom de ta maman

B.M.

POUR FAIRE CONNAÎTRE CE BULLETIN ET SOUTENIR LE GEW

Pour faire connaître les bulletins du Groupe Église Wallonie diffusés par internet, merci de communiquer les adresses d'éventuels destinataires à l'un ou l'autre de leurs rédacteurs ou, par la poste, à Groupe Église Wallonie, c/o Escholle dominicale pour les Pauvres, rue Rupplémont, 20, 5000 Namur.

Merci de faire connaître toute collaboration pour la poursuite du Groupe Église Wallonie et merci aussi pour tout don versé au compte Église-Wallonie BE31 0011 6110 52 55 d'Église Wallonie, 1348 Louvain-la-Neuve.